

SAFETY DATA SHEET

PROSOCO, Inc.



PROSOCO
Version 2

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 26-févr.-2016

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® GemTone Stain Black

Autres moyens d'identification

Code du produit 46170

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect black

État physique liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)

autres informations

- Peut être nocif par ingestion
 - Peut être nocif en cas contact avec la peau
 - May cause skin irritation
- Aucun renseignement disponible

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	60 - 100	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	5 - 10	*
Sodium dioctyl sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation

Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Déplacer à l'air frais. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation. Peut être nocif par ingestion.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser avec une ventilation locale. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Proprietary - Organic chrome complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr
Proprietary - Organic chrome complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr
Proprietary - Organic chrome complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Faible
Aspect	black	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	noir		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	Sans objet	Sans objet	
Point de fusion/point de congélation	0 °C / 32 °F		
Boiling point/boiling range	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	ASTM D 3278	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité	1.0 (0.9 - 1.1)		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Provoque une sévère irritation des yeux Peut être nocif par ingestion May cause skin irritation
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.

Ingestion

NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	= 1900 mg/kg (Rat)	= 10000 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**sensibilisation**

Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Inclassable comme cancérogène pour l'humain***Toxicité pour la reproduction**

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Éviter une exposition répétée. Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut causer des effets indésirables au foie.

Effets sur les organes cibles

Sang, YEUX, Rein, Foie, Poumons, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	3192 mg/kg
ETAmél (cutané)	3139 mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	-	20 - 40: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 24: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 37: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	36: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D007

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Légende :*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada***Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Proprietary - Organic chrome complex -	-	5 - 10	1.0
Proprietary - Organic chrome complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary - Organic chrome complex -	-	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Ethanol 64-17-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department
Date d'émission 19-déc.-2014
Date de révision 26-févr.-2016

Note de révision
Sections de la FS mises à jour 2 3 6 7 13

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique